

Bac Pro Conduite de Productions Horticoles

Bac Professionnel

Statut

Apprenti

Lycéen



L'horticulture regroupe la production fruitière, légumière, florale, et la pépinière... De la semence à la récolte, l'horticulteur suit la bonne évolution de ses plants. Aujourd'hui, ces métiers requièrent de nouvelles compétences adaptées aux nouvelles technologies (mécanisation, robotisation...) et techniques de production (lutte raisonnée, production biologique intégrée...).

Objectif de la formation

Le Bac Pro Conduite de Productions Horticoles (diplôme national de niveau IV) forme des apprenants à devenir ouvrier hautement qualifié. Le diplômé sera capable de choisir ses cultures, d'effectuer des manipulations nécessaires à la croissance et à l'entretien de celles-ci, mais aussi de prendre les décisions concernant la conduite de son entreprise (investissement, comptabilité, dossiers administratifs, commercialisation...). A l'issue de la formation, il peut entrer dans la vie active ou poursuivre ses études avec un BTS.

Filière Horticole

- 4ème - 3ème
- CAPa spécialité Horticulture
- Bac Pro Conduite de Productions Horticoles
- BTSA Production Horticole

DEMAIN,
Je SERAI...



Horticulteur

Chef de culture

Responsable de serre



ROVILLE

École d'Horticulture
et de Paysage

www. **roville.fr**
École d'Horticulture et de Paysage

A qui est destiné le Bac Pro CPH ?

Accessible en 2^{de} pour tout élève issu de 3^{ème} générale ou technologique, ou en 1^{ère} pour tout élève issu de 2^{de} GT ou titulaire de certains CAP (sous conditions). Qualités requises :

- Aimer travailler en plein air
- Bonne aptitude physique
- Habileté manuelle, patience et sens de l'observation
- Aptitude à la vente et passion des plantes

Comment se déroule l'année ?

La 2^{de} Pro Productions Horticoles se fait obligatoirement au lycée. En 1^{ère}, l'élève pourra choisir de poursuivre sa formation au lycée ou en apprentissage.

En formation scolaire au Lycée

Les lycéens réalisent 14 à 16 semaines de stage individuel, dont 12 sont prises sur la scolarité.

En apprentissage au CFA

Les apprentis sont considérés comme des salariés d'entreprise et sont rémunérés. Ils passent 20 semaines en centre de formation, et 27 semaines chez leur maître d'apprentissage.

CONTENU de la formation

Un enseignement général : maths, français, informatique, histoire / géographie, sport, langue vivante, physique / chimie, biologie / écologie, documentation, éducation sociale et culturelle

Des modules professionnels et techniques : découverte de l'entreprise, reconnaissance et connaissance des végétaux, machinisme, conduite de culture (semis, rempotage...)

Des travaux pratiques : Assurer le suivi des cultures en floriculture, en pépinière et en maraîchage



Les PLUS de la formation

- Une pratique «grandeur nature» : 6000 m² de cultures sous abris, 3.5 Ha de cultures de plein champ, un laboratoire in vitro
- Des partenariats avec des professionnels (Jardin Botanique, AREXHOR...)
- Préparation à divers concours (reconnaissance de végétaux, Olympiades des métiers...)
- Accompagnement à la recherche d'emploi (Amicale, module d'insertion professionnelle)



Que fait-on après ce Bac Pro ?

Le titulaire du Bac Pro peut poursuivre ses études en formation supérieure ou entrer dans la vie active. Il sera alors salarié hautement qualifié dans une entreprise privée ou des collectivités publiques. Doté d'une excellente connaissance des végétaux et maîtrisant toutes les techniques liées à la culture des plantes, il est capable d'encadrer une équipe et d'avoir la responsabilité d'une exploitation en tant que chef d'équipe ou chef de culture, ou encore responsable vente dans une jardinerie.



Comment s'informer / s'inscrire

Venez rencontrer les équipes pédagogiques lors de nos journées orientation et portes ouvertes.

A savoir : tout collégien peut faire une journée d'immersion à sa demande.



En formation scolaire au Lycée

Pour vous inscrire exprimez vos vœux auprès de votre collège de rattachement (Procédure AFFELNET).

Contacts, renseignements et inscriptions :

Lycée d'Horticulture et Paysage
6 rue du Collège - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 11 04
Courriel : lycee.roville@wanadoo.fr

En apprentissage au CFA

1. Avoir entre 15 et 29 ans
2. Avoir conclu un contrat d'apprentissage avec une entreprise (de 3 mois avant à 3 mois après le début de la formation)
3. Demander un dossier d'inscription au CFA

Contacts, renseignements et inscriptions :

Centre de Formation d'Apprentis
28 rue du Chêne - 88700 Roville-aux-Chênes
Téléphone : 03 29 65 33 92
Courriel : cfa.roville@wanadoo.fr